



Cercle finance du Québec 5^e Colloque annuel Retraite

L'investissement responsable

7 novembre 2017

Table des matières

- Qu'est-ce que l'investissement responsable?
- Les stratégies d'IR
- Principes pour l'investissement responsable (PRI)



Qu'est-ce que l'investissement responsable?

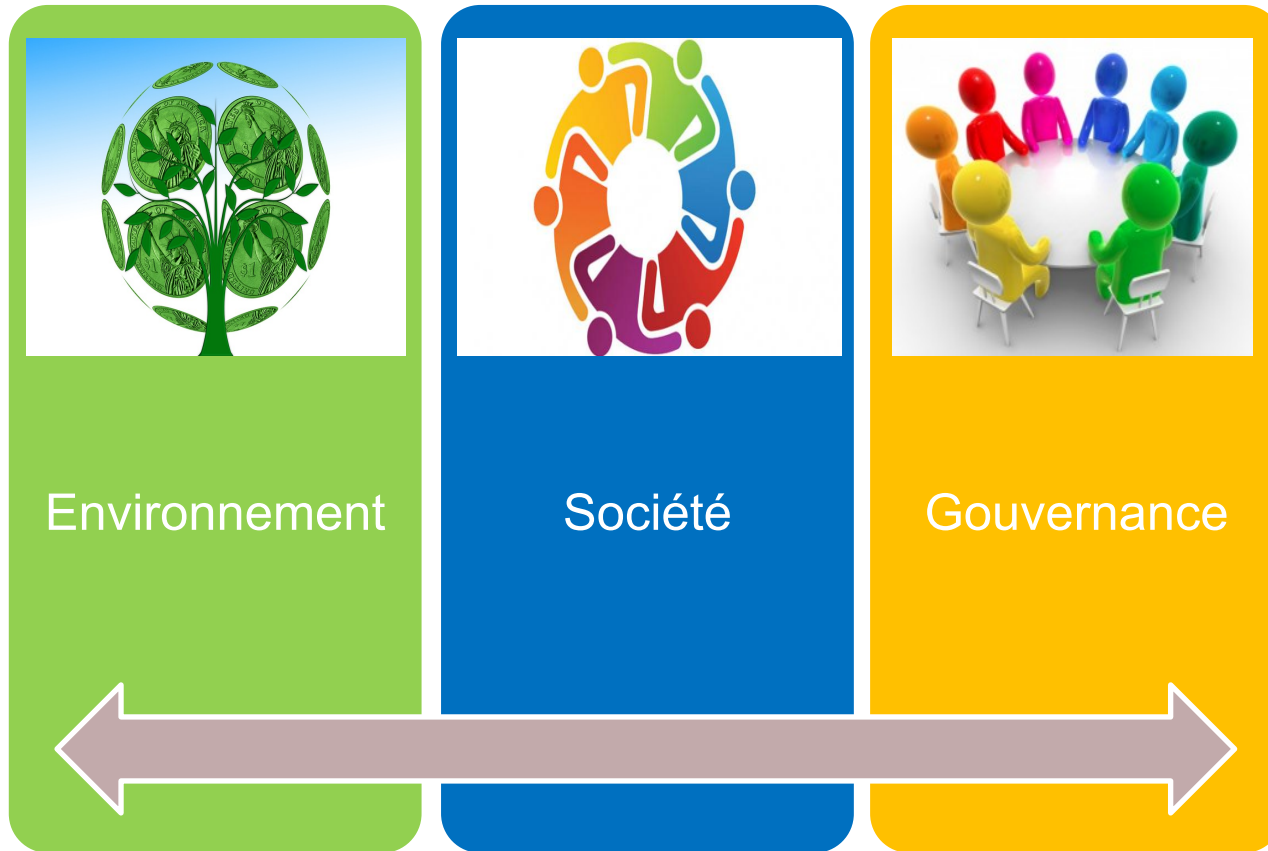
Investissement responsable

- L'investissement responsable (IR) est l'intégration des facteurs **environnementaux**, **sociaux** et de **gouvernance** (ESG) dans la sélection et la gestion des investissements. Association Investissement Responsable
- Une définition américaine... *Il s'agit de produits d'épargne... qui comprennent dans leur conception des critères environnementaux, sociaux et de bonne gouvernance, sans négliger aucunement les objectifs nécessaires en matière de risques et de rentabilité financière*

Investissement responsable

- *L'ISR (Investissement Socialement Responsable) est un placement qui vise à concilier performance économique et impact social et environnemental en finançant les entreprises et les entités publiques qui contribuent au développement durable quel que soit leur secteur d'activité. En influençant la gouvernance et le comportement des acteurs, l'ISR favorise une économie responsable (Association Française de la Gestion financière et Forum pour l'Investissement Responsable)*

Facteurs ESG



Exemples :

Changements
climatiques

Droits humains

Compétences du CA;
cybercriminalité

Approches et stratégies en IR

- Filtres négatifs / critères d'exclusion / tamisage négatifs
- Filtres positifs « *Best in class* »
- Intégration ESG
 - Inclusion dans le processus de gestion du gestionnaire des facteurs ESG
 - Exercice des droits de vote / propositions d'actionnaires
 - Actionnariat engagé
- Thématique (ex. énergies propres)
- Investissement d'impact (ex. investissements dans la communauté locale pour une cause sociale)

Intégrer l'IR dans la gestion des risques

- La gestion d'une caisse de retraite implique plusieurs éléments de gestion de risque :
 - Marché
 - Taux d'intérêt
 - Inflation
 - Devises
 - L'IR doit aussi en faire partie
- Il en va de votre responsabilité fiduciaire
- Pas de sacrifice de rendement



Posez des questions à vos gestionnaires

- Comment intégrez-vous les facteurs ESG dans le processus d'investissement?
- Êtes-vous en mesure de nous fournir l'empreinte carbone de votre portefeuille?
- Quelles sont vos sources de données?
- Êtes-vous en mesure de nous donner un score ESG de votre portefeuille?
- Êtes-vous signataire des PRI?





PRI et facteurs ESG

Les PRI



Une initiative du Secrétaire Général
des Nations Unies, mise en place par
le programme des Nations Unies pour
l'Environnement Initiative Financière
(UNEP FI) et le Pacte Mondial
des Nations Unies

Principes pour l'Investissement Responsable



Responsabilité fiduciaire

Les Principes pour l'Investissement Responsable

En tant qu'investisseurs institutionnels, nous avons le devoir d'agir au mieux des intérêts à long terme de nos bénéficiaires. Dans ce rôle fiduciaire, nous estimons que les questions environnementales, sociales et de gouvernance d'entreprise (ESG) peuvent influencer sur la performance des portefeuilles d'investissement (à des degrés divers selon les entreprises, les secteurs, les régions, les classes d'actifs et le moment). Nous sommes en outre convaincus que l'application de ces Principes pourra mettre les investisseurs mieux en phase avec les grands objectifs de la société. En conséquence, dans la mesure où cela est compatible avec nos responsabilités fiduciaires, nous prenons les engagements suivants :

Les 6 principes PRI

- 1** Nous prendrons en compte les questions ESG dans les processus d'analyse et de décision en matière d'investissements.
- 2** Nous serons des investisseurs actifs et prendrons en compte les questions ESG dans nos politiques et pratiques d'actionnaires.
- 3** Nous demanderons aux entités dans lesquelles nous investissons de publier des informations appropriées sur les questions ESG.
- 4** Nous favoriserons l'acceptation et l'application des Principes auprès des acteurs de la gestion d'actifs.
- 5** Nous travaillerons ensemble pour accroître notre efficacité dans l'application des Principes.
- 6** Nous rendrons compte individuellement de nos activités et de nos progrès dans l'application des Principes.

Conclusion

- L'IR n'est plus (pas) une mode
- L'IR doit faire partie de la gestion des risques
- L'IR n'est pas seulement l'environnement
- L'IR fait partie de la responsabilité fiduciaire
- Les facteurs ESG doivent s'intégrer aux processus d'investissement
- En dépit de la complexité du sujet, de la quantité d'information, le risque potentiel ne nous permet plus d'ignorer l'IR
- Le temps est compté et l'ignorance n'a plus sa place!